

ANNEXE 1  
BAREMES REGIONAUX 2024 – ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

CATEGORIES	PART PERSONNEL taux par élève (en euros)	PART MATERIEL taux par élève (en euros)
D1 Classes des unités localisées pour l'inclusion scolaire	1 742,01	316,47
G1 Classes du second cycle	341,57	316,47
G2 Classes préparatoires littéraires	375,73	335,46
G3 Classes préparatoires scientifiques	409,89	382,93
T1 Classes du secteur tertiaire	341,57	401,92
T2 Classes du secteur industriel	444,04	465,21
T3 Classes des secteurs : bâtiment, biologie, informatique, hôtellerie	444,04	522,18
TS1 Sections de techniciens supérieurs (secteur tertiaire)	409,89	443,06
TS2 Sections de techniciens supérieurs (secteur industriel)	512,36	506,35
TS3 Sections de techniciens supérieurs (secteurs : bâtiment, biologie, informatique, hôtellerie)	546,51	566,48
C2 Classes de 3ème avec dispositifs aménagés ou d'insertion (*)	375,73	465,21
P1 Classes du secteur tertiaire	512,36	465,21
P2 Classes du secteur industriel	648,98	522,18
P3 Classes des secteurs : bâtiment, biologie, informatique, hôtellerie	683,14	566,48

(\*) Y compris classe de 3e prépa métiers remplaçant la 3e prépa-pro et les dispositifs d'initiation aux métiers en alternance (DIMA) en LP